



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES  
EXPOSEES A DES FACTEURS D'INSTABILITE (PRODESV)



## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

EN VUE DE LA FOURNITURE DE QUINZE (15) MOTOS DE MARQUE TOUT TERRAIN A LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSEES A DES FACTEURS D'INSTABILITE (AT-PRODESV).

### 1. Contexte :

Le Cameroun s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus de décentralisation inscrit en 1996 dans la révision de la constitution. Le dispositif repose principalement sur les trois premières lois dites de décentralisation promulguées en 2004, puis celles de 2009 sur la fiscalité locale et le régime financier des collectivités territoriales décentralisées (CTD). Ce nouveau dispositif législatif fixe entre autres, les modalités de transfert des compétences et des ressources aux CTD, les règles applicables aux régions et aux communes, les modalités d'exercice de la tutelle et les six (06) organes de suivi de la décentralisation.

Le « Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) » cible les zones d'accueil de réfugiés, de déplacés internes et autres migrants au Cameroun et appuiera les 15 villes secondaires (Mozogo, Mogodé, Kai-Kai, Baschéo, Madingring, Touboro, Meiganga, Djohong, Ngaoui, Garoua Boulai, Kentzou, Kette, Bétaré-Oya, Mintom, Campo) dans les Régions du Septentrion (Extrême Nord, Nord et Adamaoua), de l'Est et du Sud du Cameroun. L'appui se manifeste par la réalisation des projets communaux - surtout la construction des infrastructures publiques - et cela sur la base d'une approche d'intégration de l'entrepreneuriat local, de formation professionnelle et de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale – FEICOM est le Promoteur du projet et les quinze (15) Communes sont les Maîtres d'Ouvrage.

L'objectif spécifique du Projet est de renforcer la capacité des villes secondaires pour faire face aux crises, accueillir de nouveaux arrivants et promouvoir le développement socioéconomique communal inclusif dans le respect de l'environnement, afin de contribuer à renforcer la stabilité régionale et une meilleure gestion des migrations au Cameroun (objectif global).

Le Consortium AMBERO/AHT a été mandaté pour assurer l'assistance technique au PRODESV

### 2. Objet :

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet de recueillir les candidatures des prestataires désireux de soumissionner pour la fourniture de quinze (15) motos de marque tout terrain à l'AT-PRODESV.

## Liste des communes du PRODESV bénéficiaires des dites motos :

LIEUX DE LIVRAISON		COMMUNES BENEFCIAIRES	Nbre de motos par Commune	Nbre de motos par Région
REGIONS	VILLES			
Région de l'Adamaoua	NGAOUNDERE	Meiganga	1	3
		Djohong	1	
		Ngaoui	1	
Région de l'Est	BERTOUA	Garoua-boulai	1	4
		Kentzou	1	
		Kette	1	
		Betare Oya	1	
Région de l'Extrême-Nord	MAROUA	Mogode	1	3
		Mozogo	1	
		Kaï-kaï	1	
Région du Nord	GAROUA	Baschéo	1	3
		Madingring	1	
		Touboro	1	
Région du Sud	EBOLOWA	CAMPO	1	2
		Mintom	1	
TOTAL			15	15

## 3. Financement :

Le programme est financé par le Fonds Européen de Développement (FED) à travers la Coopération financière allemande (KfW).

## 4. Participation :

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux prestataires / fournisseurs de droit camerounais, ayant des expériences avérées dans la vente de motos de marque tout terrain.

## 5. Dossier candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre :

- 1) Une lettre d'intention signée par le responsable de la structure ;
- 2) Les copies des références fiscales et administratives de la structure :
  - Raison sociale, Siège (continent, pays, ville, quartier), Adresse et Contacts
  - Statut juridique ;
  - Patente ;
  - Attestation de non exclusion des marchés publics ;
  - Attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu d'implantation.

**N.B :** Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois mois.

- 3) La liste des références professionnelles concernant les prestations analogues à celles qui sont sollicitées par le prestataire / fournisseur ou le groupement au cours des trois dernières années, faisant ressortir les montants des différentes prestations, l'administration contractante et l'année d'exécution du contrat.

Chaque référence en prestation similaire devra être justifiée par :

- la copie de la première page du marché ;
- la copie de la dernière page du marché ;
- la copie du procès-verbal de réception délivré par le Maître d'Ouvrage.

#### 6. Dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature rédigés en français dans une enveloppe scellée seront déposés contre décharge auprès de Monsieur le Chef de mission de l'Assistance Technique du PRODESV s/c Bureau de l'Assistance Technique – 4<sup>ème</sup> étage - Siège du FEICOM Quartier MIMBOMAN - Yaoundé au plus tard le 07 février 2020 à 12 heures, heure locale. Ils devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET du 29 janvier 2020 EN VUE DE LA FOURNITURE DE QUINZE (15) MOTOS DE MARQUE TOUT TERRAIN A LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSEES A DES FACTEURS D'INSTABILITE (AT-PRODESV).

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

#### 7. Etude des dossiers et publication des résultats :

Les dossiers réceptionnés et enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par l'AT-PRODESV. Seuls les prestataires / fournisseurs présélectionnés seront contactés.

Les critères d'évaluation des dossiers de candidature porteront sur :

##### 7.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 70pts/100.

##### 7.2 Critères essentiels

- Lettre d'intention signée, 30 pts ;
- Dossier administratif complet, 25 pts ;
- Références du prestataire / fournisseur au cours des 3 dernières années (15pts/référence de marchés similaires), maximum 45 pts ;

N.B : - La note minimale requise pour être préqualifié est de 70/100.



Dr Jean SOUNNOU HOUSSOUVOU  
Chef de Mission de l'AT-PRODESV